

Madame Aubry, vous utilisez les arguments des islamistes pour justifier la non- interdiction de la burqa

VILLE DE LILLE

Lettre électronique personnelle à Madame le Maire, Martine, Aubry

Objet: Votre refus, d'interdire la burqa et le niqab, afin d'éviter que les femmes musulmanes resteront chez elles et qu'on ne les verrait plus dans les rues de France.

Madame le Maire,

Je lis avec stupéfaction sur le site lepoint.fr : Pour le PS, Martine Aubry prévient sur RMC et BFM-TV qu'une loi n'empêchera pas les femmes de continuer à porter le voile intégral mais que, du coup, « elles resteront chez elles, on ne les verra plus ». « Bien sûr qu'on est opposée à la burqa, au voile intégral, mais ce que je souhaite d'abord c'est qu'on s'occupe de l'insertion de ces populations », a expliqué la maire de Lille.

Comment, Madame le Maire, allez-vous insérer dans la société française, des femmes déambulant dans les rues de France, revêtues de leur «prison ambulante». Qui va engager ces femmes-fantômes? Va-t-on accuser le patron de racisme, s'il ne les engage pas? Va-t-on poursuivre pour racisme, l'exploitant d'un magasin ou d'une bijouterie, qui leur refuse l'accès, de peur d'être dévalisé? Vont-t-elles se plaindre d'islamophobie et de racisme, si elles sont refusées dans un rassemblement public, de crainte, qu'une d'entre elles, ne se fasse sauter? Va-t-on poursuivre le chauffeur de bus qui leur refuse l'entrée, de crainte d'un attentat dans son bus?